



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'ÉMERAUDE

A l'attention de Mme MARJOT-LEBEAU
Responsable du Pôle cadre de vie
CAP Emeraude
1 esplanade des équipages
35730 PLEURTUIT

Réalisation d'un musée-promenade en plein air - Communauté de communes des Côtes d'Émeraude

Compléments au rapport

Réf. Dossier : 1012

Dossier suivi par : Maël GILLES

m.gilles@dervenn.com

[07 76 58 69 16](tel:0776586916)

Rédacteur : Maël GILLES, Juliette THIS

Date : 07/02/2019

Version : 1.1

Liste des Figures

Figure 1. Localisation des panneaux 1 et 2 sur la commune de Lancieux au sein des périmètres de sites inscrits.	3
Figure 2. Localisation des panneaux 2 et 9 sur la commune de Saint-Briac au sein des périmètres des sites classés.	4
Figure 3. Localisation des panneaux 1, 3, 4, 5 et 6 sur la commune de Saint-Briac au sein des périmètres de sites classés.	5
Figure 4. Localisation des panneaux 7, 8, 10 et 11 sur la commune de Saint-Briac au sein des périmètres des sites classés et inscrits.	6
Figure 5. Localisation du panneau 1 sur la commune de Saint-Lunaire au sein des périmètres des terrains acquis par le Conservatoire du littoral.	7
Figure 6. Localisation du panneau 2 sur la commune de Saint-Lunaire au sein des périmètres des terrains acquis par le Conservatoire du littoral.	8
Figure 7. Localisation du panneau 9 sur la commune de Dinard.	9
Figure 8. Localisation des panneaux 7 et 8 sur la commune de Dinard.	10
Figure 9. Localisation des panneaux 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sur la commune de Dinard au sein des périmètres des sites inscrits.	11
Figure 10. Localisation des panneaux 1, 2 et 3 sur la commune de La Richardais au sein des périmètres des sites classés et inscrits.	12

La loi du 2 mai 1930 vient organiser la protection des sites et des monuments naturels dont la conservation ou la préservation présente un intérêt du point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Les sites classés font l'objet d'une protection rigoureuse lorsque leur aspect est modifié, telle que l'obtention d'une autorisation préalable du Ministre de l'Ecologie ou du Préfet de département, après avis de la DREAL, de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites.

Les sites inscrits quant à eux, doivent faire l'objet d'une surveillance, comme l'examen par l'Architecte des Bâtiments de France lorsqu'ils sont soumis à des travaux.



Légende

- Limites communales
- Localisation Panneaux
- Sites inscrits

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - Décembre 2018
Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

0 100 200 300 m



Figure 1. Localisation des panneaux 1 et 2 sur la commune de Lancieux au sein des périmètres de sites inscrits.



Légende

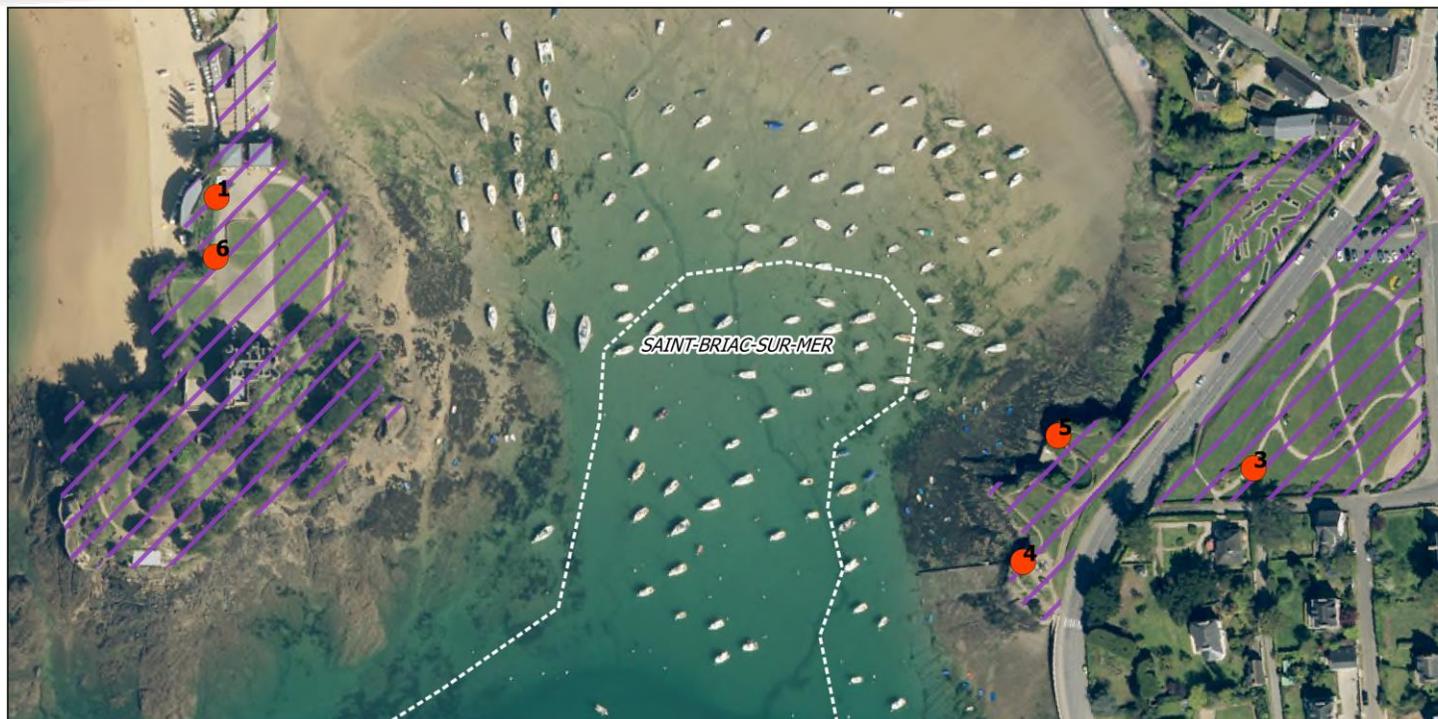
- Limites communales
- Localisation Panneaux
- Sites classés

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - Décembre 2018
Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

0 50 100 m



Figure 2. Localisation des panneaux 2 et 9 sur la commune de Saint-Briac au sein des périmètres des sites classés.



Légende

▭ Limites communales

● Localisation Panneaux

▨ Sites classés

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - Décembre 2018
Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

0 50 100 m



Figure 3. Localisation des panneaux 1, 3, 4, 5 et 6 sur la commune de Saint-Briac au sein des périmètres de sites classés.



Légende

--- Limites communales

● Localisation Panneaux

◆ Sites inscrits

/// Sites classés

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - Décembre 2018
Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

0 100 200 300 m



Figure 4. Localisation des panneaux 7, 8, 10 et 11 sur la commune de Saint-Briac au sein des périmètres des sites classés et inscrits.

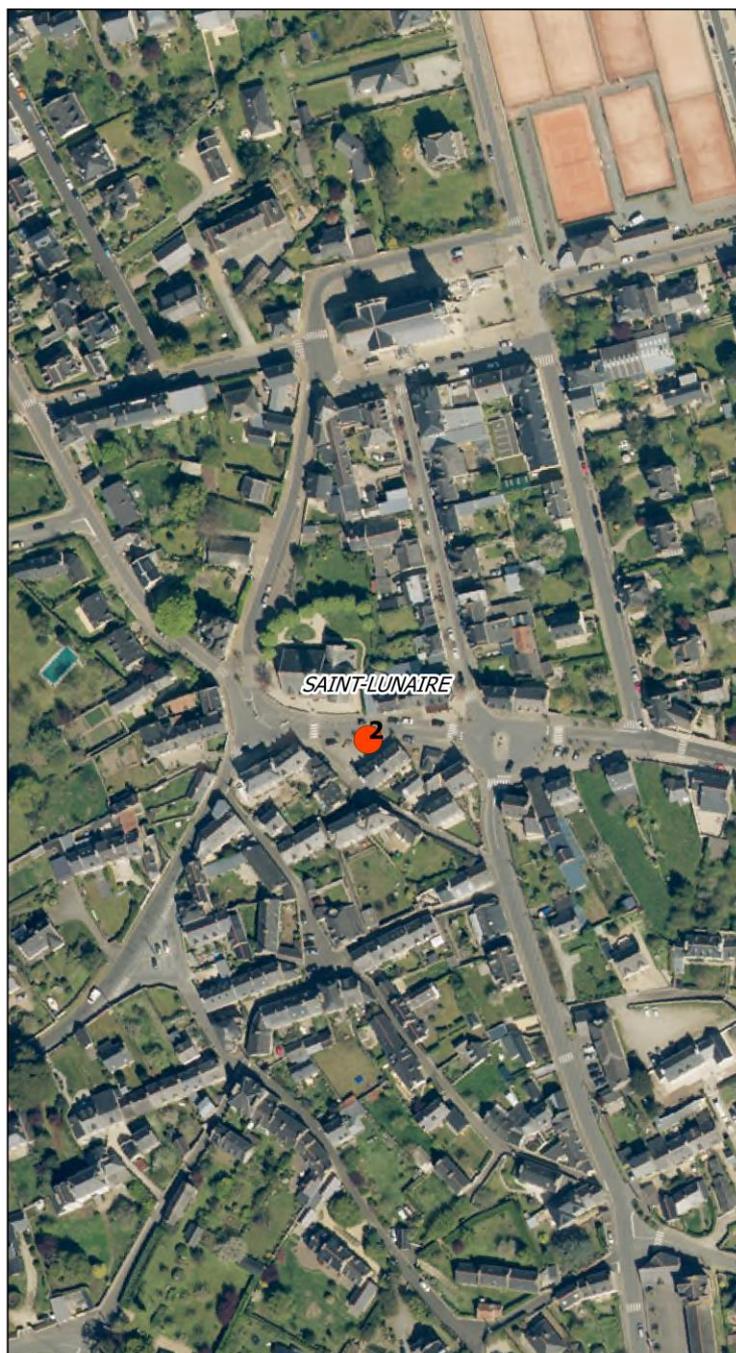


Légende

- Limites communales
- Localisation Panneaux
- Terrains acquis par le Conservatoire du littoral



Figure 5. Localisation du panneau 1 sur la commune de Saint-Lunaire au sein des périmètres des terrains acquis par le Conservatoire du littoral.



Légende

-  Limites communales
-  Localisation Panneaux
-  Terrains acquis par le Conservatoire du littoral



Figure 6. Localisation du panneau 2 sur la commune de Saint-Lunaire au sein des périmètres des terrains acquis par le Conservatoire du littoral.



Légende

 Limites communales

 Localisation Panneaux

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - Décembre 2018
Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

0 50 100 m



Figure 7. Localisation du panneau 9 sur la commune de Dinard.



Légende

 Limites communales

 Localisation Panneaux

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - Décembre 2018
Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

0 50 100 m



Figure 8. Localisation des panneaux 7 et 8 sur la commune de Dinard.



Légende

▭ Limites communales

● Localisation Panneaux

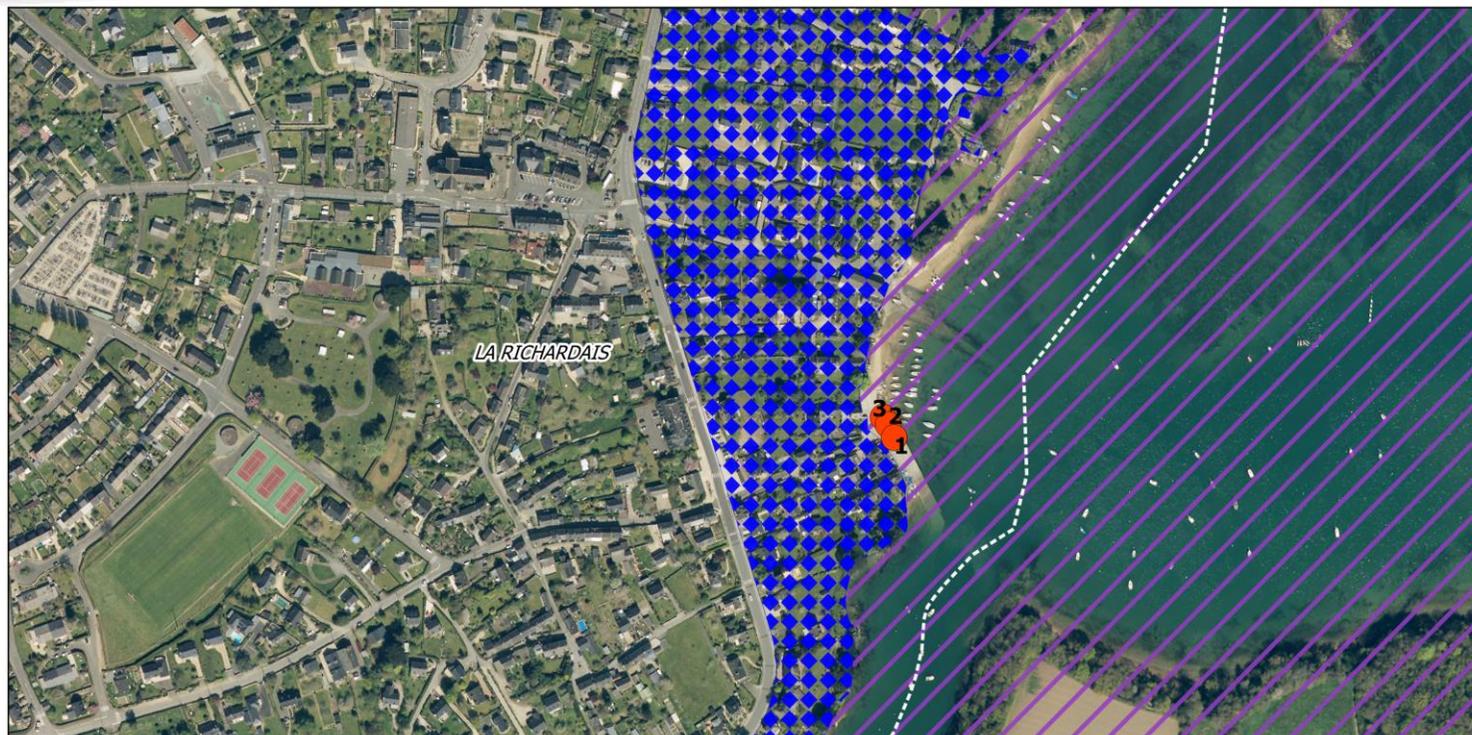
◆ Sites inscrits

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - Décembre 2018
Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

0 50 100 m



Figure 9. Localisation des panneaux 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sur la commune de Dinard au sein des périmètres des sites inscrits.



Légende

- Limites communales
- Localisation Panneaux
- Sites inscrits
- Sites classés

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - Décembre 2018
Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

0 100 200 300 m



Figure 10. Localisation des panneaux 1, 2 et 3 sur la commune de La Richardais au sein des périmètres des sites classés et inscrits.

